

A.S.A. DE LA BASSE SORMONNE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DELIBERATIONS N° 1-2019

Date de convocation : 21 mars 2019

Date de réunion : 04 avril 2019

Nombre de voix en exercice : 1 639

Nombre de voix présentes et représentées : 410

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 04 avril à 14h30, se sont réunis les Membres de l'Association Syndicale Autorisée de la Basse Sormonne en assemblée générale légalement convoqués à la salle polyvalente de Ham-Les-Moines.

Sous la vice-présidence de Monsieur Daniel HUT

Etaient présents en tant que Syndics :

Monsieur Marc BERTRAND
Monsieur René COLAS
Monsieur Daniel HUT
Monsieur Frédéric PIERROT
Monsieur Jean Michel VIOT
La commune d'Haudrecy

Etaient Absents excusés :

Monsieur Alain JONET
Monsieur Damien JONET

Madame Victoria SEIDENGLANZ, Chef de l'unité Biodiversité-Forêt-Chasse / DDT des Ardennes
Monsieur Benoit BOUDSOCQ, Fédération départementale des Pêcheurs des Ardennes
M. Adrien DEMAULJEAN, Conseiller technique Chambre d'Agriculture Service SUAT/UDASA.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activité 2017-2018
- Renouvellement des syndics (groupe 1)
- Présentation des travaux à venir
- Questions diverses

Le Vice-Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, et il remercie la commune d'Ham-Les-Moines pour la mise à disposition de la salle.

Il est constaté que le quorum n'est pas atteint.

Conformément à l'article 7 de nos statuts, une seconde assemblée sera organisée dans la demi-heure. Comme indiqué dans la convocation en cas de non quorum en première réunion une seconde sera organisée dans la demi-heure suivante. L'assemblée pourra alors délibérer valablement à la majorité des présents et représentés.

Monsieur HUT lève la séance à 14h35.

Le Vice-Président,

Daniel HUT